

## SÉANCE du 29 juillet 2015

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, le mercredi 29 juillet 2015 en réunion ordinaire, à 19 heures, sous la présidence de Monsieur **Gérard TARDY**, maire.  
Convocations transmises le 22 juillet pour la réunion du 29 juillet 2015.

Étaient présents, Mmes et Mrs : Delphine COURTOT. Nadine DUPREY. Nathalie DZYGA GOUVERNET. Maria DE LUCA. Samuel JEANNIARD. Alexandre JOUVANCEAU. Mathilde MAGNIEN. Incarnation NOBLOT. Gérard REMONDET. Jean Luc ROSIER.

Absents excusés: Marie Christine MORIN (*Pouvoir à Jean Luc ROSIER*). Maria PEIRAZEAU (*Pouvoir à Incarnation NOBLOT*). Jean Paul MAGNIEN.

M. Gérard REMONDET a été nommé secrétaire de séance.

### Ordre du Jour.

#### **1. TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT**

La réunion préparatoire de l'opération de renouvellement des réseaux dans la Rue des Jardins et la rue de la Bussière s'est déroulée le 21 juillet à la mairie de Morey. La Communauté de Communes de Gevrey Chambertin est maître d'ouvrage des travaux, le lot canalisations a été attribué à l'entreprise NOIROT et le lot électromécanique (réfection du poste de relevage de la Rue des Jardins) à l'entreprise GUINOT de Montchanin, 71. Les travaux débuteront par le tronçon de Gilly les Citeaux, puis par la Rue des Jardins (depuis le carrefour avec le Chemin des Aires jusqu'au poste de relevage) pour finir par la Rue de la Bussière (réfection des canalisations eau potable et eau usées, intégration de la défense incendie) et s'étaleront sur une durée de 10 semaines environ à partir du 17 septembre 2015.

En ce qui concerne la rue de la Bussière, la réfection de la chaussée a été différée depuis 2010 en attente de ces travaux.

#### **2. TRAVAUX RD 122**

Les offres pour le marché de travaux de réfection du caniveau et du mur de la RD122, rte des Grands Crus à l'entrée Sud de Morey, coté Chambolle, ont été vérifiées par la commission d'appel d'offres du Conseil Départemental et le marché sera attribué après le délai réglementaire. Les travaux débuteront après les vendanges, un alternat de circulation sera nécessaire.

#### **3. C.L.A.V.A.P.**

Le Conseil Municipal procède à la nomination des membres élus de la Commission Locale des Aires de Mises en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (CLAVAP).

Les cinq élus lors de la séance du 28 janvier 2015 sont candidats comme titulaires et cinq autres élus sont candidats comme suppléants. Après vote à l'unanimité des membres présents et représentés, les membres élus de la CLAVAP sont les suivants :

titulaires	suppléants
Gérard TARDY	Nadine DUPREY
Jean Luc ROSIER	Maria DE LUCA
Jean Paul MAGNIEN	Alexandre JOUVANCEAU
Incarnation NOBLOT	Delphine COURTOT
Maria PEIRAZEAU	Mathilde MAGNIEN

D'autre part, dans sa séance du 1<sup>er</sup> juillet 2015, le Conseil Municipal avait désigné comme membres de la CLAVAP, les personnes suivantes :

- Personnes qualifiées au titre des intérêts patrimoniaux : M. DUCHERPOZAT Yves et M. CHABIN Jean Pierre

- Personnes qualifiées au titre des intérêts économiques : M. LARDY Antoine et M.GRENIER Georges

Présidée par le Maire, Gérard TARDY, la CLAVAP est ainsi constituée des 14 personnes nommées ci-dessus.

**SÉANCE du 29 juillet 2015****4. REFECTION MUR RUE RIBORDOT**

Le mur de pierres sèches qui soutient la rue Ribordot coté Ouest de la RD974, est en mauvais état et nécessite une restauration avant une détérioration critique. Une longueur de 170 mètres serait à reprendre en matériaux identiques à l'existant et un devis demandé à l'association RESSOURCES de Dijon, fait état d'un coût total de 45 300 € (organisme non assujéti à la TVA).

Dans le cadre du Plan Patrimoine Insertion (PPI), le Conseil Départemental peut accorder une subvention de 25 800 € pour la rénovation de cet ouvrage par un organisme d'insertion de salariés, employés en contrats aidés dans l'optique de parfaire leur expérience en matière de restauration du patrimoine non protégé.

Après vote à l'unanimité des membres présents et représentés,

le Conseil Municipal décide :

- d'approuver le projet de réfection du mur de la Rue Ribordot, d'un coût total de 45 300 € sous réserve de l'octroi de la subvention PPI du Conseil Départemental,
- de confier les travaux à l'association RESSOURCES de Dijon,
- d'inscrire les crédits nécessaires au Budget Primitif,
- de valider le plan de financement ci-après :

	Montant net	Subvention PPI à déduire du Conseil Départemental (sollicitée)	Auto financement communal
Réfection du Mur par RESSOURCES	34 500 €	<b>25 800 €</b>	8 700 €
Coût des matériaux	10 800 €		10 800 €
<b>Coût total de l'opération</b>	<b>45 300 €</b>	<b>25 800 €</b>	<b>19 500 €</b>

**5. COMMISSIONS VOIRIE ET BATIMENTS****A. VOIRIE**

Une réunion publique a été organisée à la mairie pour entendre les riverains sur les problèmes de stationnement et de circulation dans la Rue des Jardins et le Chemin des Petites Rues. Il ressort que la fermeture du parking Faupin et la reprise d'une parcelle autrefois mise à disposition devant le garage, ont accentué ces désordres et qu'il est nécessaire de règlementer le stationnement avec des zones matérialisées pour le garage et le contrôle technique en conservant un cheminement piéton continu. Une signalisation provisoire sera mise en place après les vendanges à titre d'essai avant la matérialisation définitive.

**B. BÂTIMENTS**

Pas de travaux bâtiments en cours actuellement.

**6. CONSEIL D'ECOLE**

Le compte rendu du dernier conseil d'école fait état des sorties et projets pédagogiques réalisés tout au long de l'année scolaire par les différentes classes. Les effectifs pour la rentrée prochaine s'annoncent comme suit :

- 27 élèves de maternelle (14 petite section, 8 moyenne section, 5 grande section)
- 51 élèves de primaire sur 5 cours à répartir dans deux classes (12 CP, 14 CE1, 7 CE2, 10 CM1 et 8 CM2)

## SÉANCE du 29 juillet 2015

Le transport scolaire entre Chambolle et Morey se fera désormais avec le mini bus de la Communauté de Communes, d'où une économie notoire pour la Communauté de Communes de Gevrey Chambertin.

### 7. ENCAISSEMENT DE CHEQUES

Le Conseil Municipal accepte le remboursement d'un sinistre par GROUPAMA Assurances pour 799,64 € et l'encaissement de divers dons sous forme de chèques pour un montant de 275,00 €.

### QUESTIONS DIVERSES

- ⇒ La décision du maintien de la fête patronale est repoussée au 10 août
- ⇒ Rappel de l'interdiction d'arroser les potagers entre 10h et 19h et l'interdiction totale d'arrosage des massifs fleuris, de lavage des voitures, trottoirs...quelque soit la provenance de l'eau.
- ⇒ Mise en route d'une activité bibliothèque avec Chambolle Musigny en novembre
- ⇒ Contacter un plombier pour les robinets du cimetière
- ⇒ Rendez vous pour finir le nettoyage du grenier de la salle des fêtes le 24/08/15 à 19h
- ⇒ Prochain Conseil Municipal le 23 septembre 2015, 19h.

Séance levée à 22h10. Affiché le 31 juillet 2015.

SÉANCE du 29/07/2015		TABLEAU DES SIGNATURES	
DELIBERATION N° 1 à 7			
Gérard TARDY	Jean Luc ROSIER	Nadine DUPREY	Jean Paul MAGNIEN  absent
Samuel JEANNIARD	Delphine COURTOT	Maria DE LUCA	Nathalie DZYGA GOUVERNET
Alexandre JOUVANCEAU	Mathilde MAGNIEN	Marie Christine MORIN  absente	Incarnation NOBLOT
Maria PEIRAZEAU  absente	Gérard REMONDET		

**SÉANCE du 29 juillet 2015**